

## La centrale électrique

AFN Sfax Electricity

EXPLOITATION ÉLECTRIQUE DE SFAX (1953)

**Société Nord-Africaine d'Electricité, Gaz et Eau**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL A PARIS : 10, RUE DE SÈZE

(Retrieved on June 30, 2007, from [http://encyclopedie-afn.org/index.php/Quartiers\\_Sfax\\_-\\_Ville](http://encyclopedie-afn.org/index.php/Quartiers_Sfax_-_Ville) )



Dès 1907, la partie centrale de la Ville de Sfax était desservie par une petite usine électrique municipale desservant quelques centaines d'abonnés en courant continu. Pendant la première guerre mondiale, le service public fut assuré d'une façon particulièrement précaire, et la période d'après-guerre fit apparaître l'impossibilité matérielle pour l'organisation à cette époque-là en place, de s'adapter à la nouvelle situation.

C'est ainsi que le Gouvernement, demanda en 1923 à la Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis de s'intéresser au problème et de réaliser à Sfax des installations susceptibles de faire face aux besoins croissants. La Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis constitua la Société Nord Africaine d'Electricité qui se mit immédiatement à l'oeuvre.

Devant la difficulté pratiquement insurmontable créée par le manque d'eau, l'usine à vapeur existante fut arrêtée et remplacée par une centrale Diesel créée de toute pièce. Parallèlement, les réseaux à courant continu, incapables de transiter l'énergie produite furent très rapidement remplacés par des réseaux

triphasés. Toute une ossature de câbles à haute tension fut mise en place, les premiers postes de transformation créés et les réseaux basse tension aménagés.

De 1923 à 1939, la puissance de la Centrale passa progressivement de 300 cv à 4.500 cv pour assurer une pointe d'environ 1.500 kilowatts. Devant l'accroissement de la demande d'énergie, la Société Nord Africaine décida, en 1939, l'installation d'un nouveau groupe de 2.800 cv. Mais la guerre empêcha cette réalisation.

Entre 1940 et 1942, l'impossibilité d'importer du combustible approprié, imposa à la Société Nord-Africaine de transformer ses moteurs Diesel pour la marche au gaz pauvre. Une première batterie de gazogènes permettant d'alimenter 1.000 chevaux, fut construite avec les moyens locaux et une grosse batterie de gazogènes mécaniques à décrassage automatique était en cours de montage en novembre 1942. C'était la première fois, dans l'histoire de la mécanique, que des moteurs Diesel de cette importance fonctionnaient dans de pareilles conditions.

Dès le lendemain de la libération de Sfax, l'édification d'une nouvelle Centrale fut entreprise à Sidi-Messaoud dans la banlieue nord et en dehors de l'agglomération urbaine de Sfax, et avec les moyens du bord, puisque la Tunisie devait pendant longtemps rester coupée de la France.

Tout en poussant activement la reconstitution des groupes bombardés, la nouvelle centrale, ainsi que ses annexes, s'édifia rapidement. Dès l'été 1943, les groupes de 500 chevaux furent remis en marche. Le groupe de 1.500 chevaux put fonctionner en novembre 1943 à l'ouverture de la campagne oléicole, qui put être ainsi aisément assurée.

La puissance de la Centrale de Sfax, malgré la destruction complète due aux opérations de guerre, était passée de 1939 à 1947 de 4.500 Cv à 6.550 cv.

Devant les extensions croissantes de consommation, le concessionnaire a estimé prudent de doter la centrale d'une nouvelle unité. Un deuxième groupe de 2.800 cv a été mis en place en 1949 ce qui porte la puissance actuelle de l'Usine à 9.400 cv, soit plus du double de la puissance de 1939. La Société Nord-Africaine d'Electricité a mis au point un vaste programme d'extension de ses réseaux, dont la première tranche est en cours de réalisation. Les réseaux haute tension notamment, devront être intégralement remaniés, la tension primaire de 15.000 volts devant être substituée à l'actuelle tension de 5.000 volts, insuffisante pour faire face aux demandes nouvelles de l'industrie locale et à l'électrification de la zone des jardins, qui entoure Sfax sur une profondeur d'une dizaine de kilomètres.

L'ensemble de ces travaux devra obligatoirement se répartir sur plusieurs années et tout sera mis en oeuvre pour que leur réalisation soit effectuée dans des conditions optima de délai et d'exécution.